



Université Abderrahmane mira de Bejaia
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et Sciences de Gestion
Département des Sciences Économiques

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Économiques

Option : Économie Monétaire et Financière

INTITULÉ DE MEMOIRE

Essai d'analyse de la liquidité bancaire en Algérie pendant la période (2019-2023)

Préparé par :

GHERNAIA Dalila

MEFTAH Sonia

Date de soutenance : 19/06/2025

l'encadreur :

Dr. GHANEM Lyes

Jury :

Président : Dr. FERRAH Sabina

Examineur : Dr. YESSAD Nassim

Année universitaire : 2024 /2025

Remerciements

On tient à remercier D I E U, Le Tout-Puissant, pour nous avoir donné la santé, courage et foi afin de réaliser ce travail.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à notre **encadrant Monsieur Mr GHANEM Lyes**, d'avoir accepté de diriger ce mémoire, sa patience, sa disponibilité, ses conseils, ses orientations et surtout sa générosité.

On exprime également notre sincère reconnaissance à l'ensemble des enseignants de la faculté des sciences économiques, gestion et commerciales, Université Abderrahmane Mira de Bejaia.

Nos remerciements vont aussi aux membres du jury, pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Enfin, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à nos parents pour leur soutien inconditionnel, leurs encouragements et leurs sacrifices. Nous n'oublions pas non plus nos amis et toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés durant la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À mes très chers parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien sans faille et leurs précieux conseils tout au long de mon parcours.

À mes chers frères Boualem, Sofiane et mes sœurs, salima, sohila, warda, pour leur affection, leur patience et leurs encouragements permanents.

À mes très chères copines, Melissa, Loubna, proches, pour les moments de joie partagés et leur soutien moral durant les périodes difficiles.

À ma chère binôme Sonia, pour son sérieux, sa bonne humeur et les efforts partagés tout au long de cette aventure.

À tous les étudiants de la promotion EMF pour cette belle expérience collective.

Ghermaia Dalila

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À mes très chers parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien sans faille et leurs précieux conseils tout au long de mon parcours.

À Mon Frère Aimad et mes sœurs Warda, Elina, pour leur affection, leur patience et leurs encouragements permanents.

À ma chère copine, Yacemin, pour les moments de joie partagés et leur soutien moral durant les périodes difficiles.

À ma binôme Dalila, pour son sérieux, sa bonne humeur et les efforts partagés tout au long de cette aventure.

À tous les étudiants de la promotion EMF pour cette belle expérience collective.

Mestah Sonia

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale	1
CHAPITRE 01 : GÉNÉRALITÉS SUR LA LIQUIDITÉ BANCAIRE.....	4
Introduction.....	5
Section 01 : définition et concepts.....	6
Section 2 : Le financement de besoin de liquidité bancaire	7
Section 03 : Les deux types de système currency-school et baning-school.....	11
Conclusion	14
Chapitre 02 : Système bancaire algérien.....	16
Introduction.....	16
Section01 : Système bancaire algérien	17
Section 02 : Présentation les cas statistiques de la liquidité bancaire : cas d'Algérie	23
Introduction.....	23
Conclusion	33
Bibliographie.....	36
Liste des tableaux.....	38
Table des matières.....	38

INTRODUCTION

Introduction

Le système bancaire constitue un pilier essentiel de la stabilité et de la croissance économique d'un pays. En tant qu'intermédiaires financiers clés, les banques jouent un rôle central dans la mobilisation des ressources, le financement des investissements productifs et la préservation de l'équilibre monétaire. Parmi les défis majeurs auxquels elles font face, la gestion optimale de la liquidité apparaît comme une condition sine qua non pour assurer leur résilience et maintenir la confiance des acteurs économiques. La liquidité bancaire, définie comme la capacité d'une institution financière à honorer ses engagements à court terme sans compromettre sa santé financière, représente ainsi un baromètre critique de sa performance et de sa solidité.

En Algérie, le secteur bancaire a entrepris ces dernières années des réformes ambitieuses destinées à moderniser les mécanismes de régulation monétaire, accroître la rentabilité du secteur, renforcer la supervision financière et élargir l'inclusion bancaire. Néanmoins, malgré ces avancées, la question de la liquidité demeure une préoccupation majeure, tant pour les établissements bancaires que pour les autorités monétaires. Le système bancaire algérien se caractérise en effet par une dépendance excessive aux dépôts à vue, une intermédiation financière encore peu développée, une offre de produits financiers peu diversifiée et une domination persistante du secteur public. Ces spécificités structurelles rendent la gestion de la liquidité particulièrement complexe et vulnérable aux chocs externes.

Par ailleurs, l'économie algérienne, fortement tributaire des exportations d'hydrocarbures, est exposée à des fluctuations brutales des prix pétroliers, qui se répercutent directement sur les liquidités disponibles et la stabilité du système bancaire. Ces aléas peuvent engendrer des tensions de trésorerie, menacer la solvabilité des banques et nécessiter des interventions urgentes des autorités monétaires pour préserver l'équilibre du marché.

Dans ce contexte, une analyse approfondie des mécanismes de gestion de la liquidité bancaire en Algérie s'avère indispensable. Elle permettrait non seulement

d'identifier les facteurs influençant sa stabilité et les risques associés, mais aussi d'évaluer l'efficacité des politiques monétaires en place et de proposer des mesures adaptées pour renforcer la résilience du système. Cette réflexion présente un intérêt stratégique pour les décideurs politiques, les institutions financières et la communauté académique, car elle offre des clés pour comprendre les contraintes structurelles du secteur bancaire algérien et pour orienter les futures réformes vers un développement économique durable du pays.

Ce mémoire d'inscrit dans cette perspective d'analyse approfondie de la liquidité bancaire en Algérie. Il s'agit d'examiner les déterminants de la liquidité bancaire, et d'identifier les leviers de régulation monétaire pouvant améliorer la stabilité du système bancaire. Pour ce faire, l'étude s'appuiera sur un cadre théorique rigoureux, des données économiques pertinentes, et une analyse empirique adaptée au contexte algérien.

Problématique

En Algérie, pour conduire d'une manière ordonnée la politique monétaire, la banque d'Algérie dispose d'instrumentation monétaire qui porte aussi bien sur ses opérations avec les banques et les établissements financiers hors marché monétaire que sur ses opérations de marché monétaire et le suivi de réglementation en matière des réserves obligatoires. Nous essayerons de voir comment ces instruments ont été utilisés par la banque d'Algérie.

Analyse de la liquidité bancaire en Algérie ?

Quelle est la tendance recuit quelque indicateur de la liquidité bancaire en Algérie pendant cinq ans ?

Quelle est les différences en matière de liquidité ente les banques publiques et les banques privées en Algérie ?

Objectif de la recherche

L'objectif principal de notre travail de recherche est de connaitre la situation de la liquidité bancaire en Algérie et son évolution, ainsi que de déterminer quels

étaient les facteurs qu'a mis en œuvre la banque d'Algérie pour réguler cette liquidité. Nous essayerons également de voir si ces différents instruments ont permis à la Banque d'Algérie d'atteindre cet objectif.

Méthodologie du travail

Pour réaliser ce travail nous nous sommes basées tout d'abord sur une recherche bibliographique qui nous a permis de rassembler un certain nombre de références relatives à notre thème.

Ensuite nous avons recueillis des données auprès de la Banque d'Algérie relatives à la liquidité bancaire. (Rapport de la banque d'Algérie).

CHAPITRE 01 : GÉNÉRALITÉS SUR LA LIQUIDITÉ BANCAIRE

Introduction

La banque collecte des ressources accordent des crédits et effectuent des opérations de change. Pour éviter de se retrouver dans l'incapacité de régler leurs obligations immédiates, elles doivent gérer leurs actifs de manière rationnelle. Mais qu'est que la liquidité bancaire et d'où provient-elle.

Dans ce premier chapitre nous aborderons le concept de liquidité à travers une approche structurée en pour deux sections, la première visera à définir la liquidité dans la sen générale puis à préciser ce qu'elle représente pur une banque. La seconde section se concentrera sur les sources de la liquidité bancaire et les facteurs de liquidité.

Section 01 : définition et concepts

1. La liquidité d'une banque

1.1. La définition de la liquidité bancaire

La liquidité bancaire est une partie de la monnaie de la banque centrale. C'est la monnaie de la banque centrale détenue par les banque (billets en caisse et solde de leur compte-courant à la banque centrale).

La liquidité bancaire est généralement considérée comme étant « la capacité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur échéance ». Sous ce mot, on comprend deux réalités.

La première réalité est : la « liquidité de financement » : La littérature bancaire a tout d'abord retenu une définition étroite de liquidité, cette notion recouvre la liquidité. ¹

c.à.d. les espèces ou les actifs susceptibles d'être convertis rapidement en espèces et détenus à cet effet, nécessaire pour satisfaire les demandes de retrait de fonds à court terme émanant des contreparties ou pour convertir leurs opérations, la deuxième réalité : « la liquidité de marché », plus large que la liquidité bancaire considère que les banques sont également impliquées, parfois fortement dans la négociation d'actifs. La gestion actuelle de la liquidité par les banques les conduit de plus en plus à ne pas porter les crédits jusqu'à leurs échéances et à les vendre au marché, la banque fait des crédits et de plus en plus, des produits de marché comme : titrisation.

Et selon FERRANDIER.R et KOEN.V,

- ✓ La liquidité bancaire immédiate : ce sont les comptes- courants créditeurs des banques de second rang auprès de la Banque Centrale.
- ✓ La liquidité bancaire potentielle : elle correspond à l'ensemble des actifs mobilisables auprès de l'institut d'émission.²

¹ Livre : Philippe JAFFRE (1996), monnaie et politique monétaire 4^e Edition, 49, rue Héricart, 75015paris

² AFTIS. Hamza, « la surliquidité des banques algériennes », thèse de magistère FSESGC, UMMTO, 2013.

Section 2 : Le financement de besoin de liquidité bancaire

1. Les sources de la liquidité

1.1. Les sources interne gratuite

On distingue les sources internes suivantes :

- a) **Les encaisses** : Première source de liquidité pour la banque, à caractère très liquides.
- b) **Les actifs quasi-échus** : les actifs détenus par la banque dont l'échéance arrive à son terme, il s'agit :
 - ✓ Du portefeuille des prêts, qui procure à la banque par leur recouvrement de la liquidité.
 - ✓ Les titres et les instruments de marché monétaire : bons du Trésor, prêts interbancaires.
- c) **Les actifs facilement liquidables** : il s'agit des placements qui peuvent être facilement convertis en liquidité, sans engendrer une perte de valeur. Nous donnons l'exemple des crédits à la clientèle qui peuvent être cédés soit directement sur le marché, soit par des opérations de titrisation.
- d) **L'aptitude à drainer une nouvelle épargne** : L'aptitude des unités commerciales à attirer de la nouvelle épargne (dépôts) représente une source de liquidité pour la banque, sous forme de dépôts à vue ou d'épargne ou quasi-monnaie.

1.2. Les sources externes emprunter

- a. **Les lignes de crédit interbancaire (stand-by)** : Lignes de crédits appelées aussi : « crédits de soutien », ces lignes de crédits sont souvent sollicitées et octroyées par des banques étrangères les unes aux autres (les banques qui opèrent dans une devise étrangère pour faire face au problème de liquidité), dans le but de faire face à leur besoin de liquidité en devises étrangères.

La banque peut solliciter la Banque Centrale comme prêteur en dernier ressort, mais ce comportement est porteur de désagrément en défaveur de cette banque.

b. Le refinancement auprès de la banque centrale : Lignes de crédits stand-by appelées aussi : « crédits de soutien », ces lignes de crédits sont souvent sollicitées et octroyées par des banques étrangères les unes aux autres (les banques qui opèrent dans une devise étrangère pour faire face au problème de liquidité), dans le but de faire face à leur besoin de liquidité en devises étrangères.

La banque peut solliciter la Banque Centrale comme prêteur en dernier ressort, mais ce comportement est porteur de désagrément en défaveur de cette banque.³

1.3. Les facteurs influençant la liquidité bancaire

La liquidité bancaire peut être influencée par des facteurs exogènes qui se subdivisent en :⁴

1.3.1. Facteurs autonomes

Ces facteurs sont liés au comportement des agents non-financiers. Nous distinguons :

Les opérations de versement/retrait de billets de banque : La Liquidité bancaire est affectée directement par les opérations de versements (+) et de retraits (-) effectuées par la clientèle.

Les opérations de la clientèle avec le Trésor public : Des règlements s'effectuent entre la banque et le Trésor public pour donner suite aux opérations réalisées par la clientèle avec ce dernier. Ces règlements vont forcément influencer la liquidité bancaire.

Les opérations en devise : Les opérations de vente/achat de devises par les clients de la banque vont influencer positivement ou négativement la liquidité bancaire

³ AFTIS. Hamza, « la surliquidité des banques algériennes », thèse de magistère FSESGC, UMMTO, 2013.

⁴ [Http : //www.bank-of-algeria.com](http://www.bank-of-algeria.com)

1.4. Facteurs institutionnels

La Banque d'Algérie dispose d'un ensemble d'instruments pour mettre en place sa politique monétaire. Nous avons principalement :

Les réserves obligatoires : Il s'agit d'un pourcentage de liquidité que les banques doivent bloquer au niveau de leurs comptes ouverts auprès de la banque d'Algérie.⁵

La mobilisation des créances : C'est un moyen qui permet à la banque de constituer de la liquidité en cédant des actifs à la Banque centrale selon des règles bien précises. Nous distinguons : les titres automatiquement mobilisables (valeurs du Trésor), Les crédits mobilisables soumis à un accord préalable et les crédits non mobilisables (les crédits immobiliers).

Les opérations d'open market : Ces opérations permettent à la Banque centrale de contrôler la liquidité en agissant sur les taux d'intérêt. À titre d'exemple nous mentionnons : les opérations d'achat/vente ferme des titres par la Banque centrale, les opérations de réglages fin où les banques sont incitées (situation de surliquidité) à déposer leur liquidité au niveau de la Banque centrale.⁶

1.5. Types de liquidité bancaire

On peut distinguer trois types de liquidité et donc trois risques, correspondants :

La liquidité banque centrale (central Bank liquidity), la liquidité de marché (market liquidity), et la liquidité de financement (financing liquidity) :⁷

1.5.1. La liquidité banque centrale

La liquidité de la banque centrale assure le financement du système financier avec un risque de liquidité quasiment inexistant. Elle agit en tant que prêteur en dernier ressort, fournissant une source ultime de liquidité.

⁵ Article : Nassim ZOGHIBI Modélisation de l'excès de de liquidités, consulter date 22/08/2021.

⁶ Site internet : <https://www.Melchior.Fr> les opérations d'open market, consulter date 12/04/2025.

⁷ Article : YOUSSEF AZZOUZI IDRISSE ET PHILIPPE MADIES, « les risques de liquidité bancaire : définitions, interaction et réglementation », Revue d'économie financière, 2012, n : 107, p.316.

1.5.2. La liquidité de marché

La liquidité désigne la facilité et la rapidité avec lesquelles un actif peut être échangé contre de la monnaie sans perte de valeur. La liquidité de marché, quant à elle, se réfère à la capacité du marché à absorber des transactions sur un volume donné d'actifs ou de titres sans impact significatif sur leurs cours. De plus, la liquidité de marché est de plus en plus utilisée pour décrire la capacité d'une banque à négocier rapidement un actif non monétaire contre de la monnaie centrale, sans délai ni perte en capital. Drahmann et Nikolaus (2009) définissent la liquidité de financement chez les banques comme une situation de trésorerie où elles sont capables de faire face à leurs obligations à temps. Par conséquent, une banque est-elle liquide si elle est victime d'une insuffisance de trésorerie, c'est à-dire si elle n'est plus en mesure d'honorer ses engagements immédiats (décaissements) grâce à ses encaissements. En interne, la banque possède donc des réserves de liquidité qui sont les encaissements liés à son activité qui peuvent correspondre, par exemple, à une augmentation de la collecte de dépôts. Son risque correspond à la possibilité que sur un horizon donné, la banque puisse devenir incapable de régler ses obligations d'une manière immédiate.

Section 03 : Les deux types de système currency-school et baning-school

1. La currency school

La currency school est une théorie monétaire développée au début du XIXe siècle, en réponse aux crises financières de l'époque. Ses principaux représentants sont David Ricardo et Robert Peel.⁸

Elle a inspiré la Bank charter de 1844, qui réglementait l'émission de billets de banque ses principes fondement sont les suivant :

Contrôle strict de la masse monétaire : La currency school prône une régulation rigoureuse de l'émission de monnaie pour éviter l'inflation.

Couverture intégrale (ou partielle) par des réserves métalliques : Les billets émis doivent être entièrement couverts par des réserves d'or pour garantir leur stabilité.

Séparation des activités bancaires : Distinction entre la banque d'émission (qui gère la monnaie) et les banques de dépôt (qui gèrent le crédit).

Rejet de l'expansion excessive du crédit : La création monétaire ne doit pas dépasser les réserves disponibles pour éviter les bulles spéculatives.

2. La Banking School

La Banking school émerge vers les années 1830-1840, avec des économistes comme Thomas Tooke et John Fullarton. Elle défend une approche plus flexible de la monnaie et du crédit, ses principes fondamentaux sont :⁹

Primauté des besoins du commerce : La monnaie doit s'adapter aux besoins de l'économie, et non l'inverse.

Théorie du reflux : Les excès de crédit sont naturellement résorbés par les remboursements, limitant les risques d'inflation.

⁹ Site internet://link.springer.com.fr. Consulter le 10/04/2025

Pas de nécessité d'une couverture intégrale : Les banques peuvent émettre des billets et accorder des crédits sans une réserve métallique totale, car la demande réelle régule l'offre.

Rôle central des dépôts : La monnaie scripturale (dépôts bancaire) est aussi importante que les billets.

3. Interaction entre les banques et la banque centrale (marché monétaire)

Le marché monétaire constitue le cadre principal des interactions entre les banques commerciales et la banque centrale. Ces relations sont essentielles pour la mise en œuvre de la politique monétaire, la régulation de la liquidité bancaire et la stabilité financière.

3.1. Les rôles respectifs des acteurs

3.1.1. La banque centrale

- ✓ Émettrice de la monnaie légale (billets) ;
- ✓ Banque des banques (prêteur en dernier ressort) ;
- ✓ Elle conduit de la politique monétaire ;
- ✓ Elle règle système financier ;

3.1.2. Les banques commerciales

- ✓ Créatrices de monnaie scripturale ;
- ✓ Intermédiaires financiers ;
- ✓ Gestionnaires de la liquidité bancaire ;
- ✓ Exécutrices de la politique monétaire¹⁰ ;

3.2. LES mécanismes d'interaction

3.2.1. Les Opération d'open Market

- ✓ Achats / ventes de titres par la banque centrale ;
- ✓ Injection ou absorption de liquidités ;
- ✓ Influence sur les taux d'intérêt à court terme.

3.2.2. Les réserves obligatoires

- ✓ Pourcentage des dépôts à déposer auprès de la BC ;
- ✓ Outil de régulation de la création monétaire ;

¹⁰ Site internet <https://shs.cairn.info.consulter> le 10/04/2025

- ✓ Variation selon les objectifs monétaires ;

3.2.3. Les facilités permanentes :

- ✓ Facilité de prêt marginal (taux plafond) ;
- ✓ Facilité de dépôt (taux plancher) ;
- ✓ Délimitation du corridor des taux ;

3.2.4. Les Objectifs de ces interactions : la banque centrale se fixe comme objectif :

3.2.5. Contrôle de la Masse Monétaire :

- ✓ Régulation de l'inflation ;
- ✓ Adaptation aux besoins de l'économie ;

3.2.6. Stabilité du Système Bancaire :

- ✓ Prévention des crises de liquidité ;
- ✓ Gestion des risques systémique

3.3. LES instruments du Marché Monétaire

3.3.1. Les titres négociables

- ✓ Bons du Trésor ;
- ✓ Certificats de dépôt ;
- ✓ Billets de trésorerie ;

3.3.2. Les Opération de pension

- ✓ Mise en pension de titres ;
- ✓ Financement à court terme.

3.3.3. Les Swaps de devises

- ✓ Gestion des réserves de change ;
- ✓ Stabilisation des taux de change.

Conclusion

La liquidité bancaire en Algérie reste un enjeu majeur pour la stabilité du système financier et la croissance économique. Comme nous l'avons analysé, les banques algériennes font face à des défis structurels, notamment la dépendance aux injections de liquidités de la Banque d'Algérie, la faible diversification des dépôts et les rigidités dans l'allocation du crédit. Malgré les mesures prudentielles mises en place pour renforcer les réserves obligatoires et encadrer le risque de liquidité, des fragilités persistent, exacerbées par un contexte économique marqué par la volatilité des recettes pétrolières et une informalité financière élevée.

CHAPITRE 02 : LE SYSTÈME BANCAIRE ALGÉRIEN

Chapitre 02 : Système bancaire algérien

Introduction

Le système bancaire algérien, dominé par les banques publiques, joue un rôle clé dans le financement de l'économie nationale. Structuré autour de la Banque d'Algérie comme autorité monétaire, il combine des établissements commerciaux, des banques de développement et des institutions financières spécialisées. Ce chapitre analyse son organisation, ses performances et ses défis, notamment en matière de liquidité, de digitalisation et d'adéquation aux normes internationales.

Section01 : Système bancaire algérien

Dans cette section, nous allons aborder l'évolution du système bancaire algérien.

1. Évolution du système bancaire algérien

Le système bancaire algérien a connu de nombreux changements, de nouvelles réformes et lois, qui ont modifié l'organisation bancaire. Les réformes entamées depuis la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit 1990 ont contribué au développement du secteur bancaire. On peut caractériser le système bancaire algérien en deux phases : avant 1990 et après 1990.¹¹

2. Présentation du système bancaire algérien (1962- 1985)

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie pour affirmer sa volonté d'indépendance économique et monétaire (marché monétaire) que et de souveraineté nationale a opté pour plusieurs réformes. Développement social par la mise en place d'un secteur public dominant.

Les trois principales étapes qui ont marqué le système bancaire algérien durant cette période sont les suivantes.

2.1. L'étape de la récupération de la souveraineté (1962-1964)

Dès l'indépendance, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaires. Rapport annuel de la Banque d'Algérie « évolution économique et monétaire en Algérie » 2002. L'Algérie a l'établissement de sa souveraineté nationale et un Trésor public a été mis en place en août 1962. Ensuite la création d'un institut d'émission qui porte le nom de la Banque Centrale d'Algérie et d'une nouvelle unité monétaire nationale le 10 avril 1964 qui est le Dinard algérien (DA) fut introduire dans tout le pays en vue de remplacer le franc algérien. La BCA fut créée par la loi 62-144 votée par l'assemblée constituante le 13 décembre 1962, qui lui donne le monopole de l'émission et lui fixant les statuts suivants : « banque des banques », « banque de réserve », et « banque de l'état ».¹²

2.2. L'étape de la mise en place du système bancaire national (1963-1967)

En vue d'édifier un système bancaire national, des mesures sont prises pour mettre en place de nouveaux organismes, l'un chargé du financement du développement, la Caisse Algérienne de Développement (CAD) et l'autre, de la mobilisation de l'épargne : la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP). Après la Banque Centrale d'Algérie, il fut créé la Caisse Algérienne de

¹¹ <http://www.bank of Alegria.dz> consulter le 19/04/2025 17h30.

¹² Site internet : <https://www.Melchior>. Fr les opérations d'open market, consulter date 12/04/2025.

Développement « CAD », le 03/05/1963 par la loi n° 63-165, établissement financier chargé notamment du financement des programmes d'investissement publics et des programmes d'importation. La CAD est devenue la Banque Algérienne de développement (CNEP) le 30/06/1971.

- **Caisse national d'épargne de Développement (CNEP)**

La CNEP fut créée pour la collecte de l'épargne par la loi n° 64-227, 10/08/1964, sous forme d'établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière ; dont la mission consiste essentiellement à collecter l'épargne dégagée par les revenus moyens, afin de la distribuer à la construction des logements.

2.3. L'étape de la nationalisation : étatisation du système bancaire algérien (1966-1967)

Cette étape a pour but la nationalisation des banques étrangères défaillantes en les rachetant à leurs propriétaires qui donnera naissance à trois banques commerciales. La composition du système bancaire fut complète et a permis de contrôler plus étroitement la distribution du crédit.¹³

La Banque Nationale d'Algérie « BNA »

La BNA a été créée par l'ordonnance n° 66-178 le 13/06/1966, afin de répondre aux besoins financiers portant les secteurs publics et socialistes. Son rôle consiste à :

- Assurer le financement des entreprises dans le secteur public et contrôler leur gestion ;
- Accorder des crédits à court terme, publics et privés.
- Accorder des crédits à moyen terme pour des investissements déjà planifiés.

¹³ <http://www.bank of Alegria.dz> consulter le 23/04/2025 à 20h 30.

Le Crédit Populaire d'Algérie « CPA »

Quelque mois après la BNA, le système bancaire national bénéficie d'un autre intermédiaire financier bancaire : le CPA, créée par deux ordonnances n°66-366 du 19/12/1966 et du 15/05/1967.

La Banque Extérieure d'Algérie « BEA »

Dans le but de développer et de faciliter les rapports économiques avec les autres pays, la BEA fut créée par l'ordonnance n°67-204 du 01/10/1967, sous forme d'une société nationale avec un capital de 24 millions de dinars, constituée par une dotation entièrement souscrite par l'Etat en reprise des activités de crédits lyonnais.

2.4. L'étape de planification financière du système bancaire (1970-1986)

Au début des années 1970, après être devenue exclusivement public, le secteur devient en outre spécialisé. Il est organisé par branche d'activité (agriculture, industrie, artisanat, hôtellerie, tourisme) et spécialisé par entreprise. Cette spécialisation fut introduite au terme de la loi des finances 1970.

La banque de l'agriculture et du développement Rural « BADR)

La Badr a été créé, pour prendre en charge certaines activités financées par la BNA. Elle avait pour principale vocation le financement du secteur agricole, alimentaire et agro-industriel, précédemment domicilié auprès de cette dernière.

La Banque de Développement Local (BADL)

La BDL a été créée par l'ordonnance n°85- du 30 avril 1985, sous forme d'une banque de dépôt. Née de la restructuration du CPA en ayant repris certains de ses activités, cette banque a pour principale vocation le financement des activités locales, essentiellement celles sous tutelle des collectivités locales (départements et communes), pour le développement économiques et social.

3. Présentation du système bancaire algérien depuis 1990 à nos jours

Depuis plus de trois décennies, le gouvernement algérien a entrepris un ensemble de réformes visant à faire passer son économie d'un système planifié vers une économie de marché, ce qui va permettre de transformer le fonctionnement du secteur bancaire et ce à travers divers événements d'ordre politique et économique.¹⁴

3.1. La loi bancaire n°90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

La mise en place d'une économie de marché nécessite au préalable un cadre réglementaire efficace. La promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, a permis de mettre en place un nouveau cadre réglementaire de système bancaire algérien. La loi n° 90-10 constitue un nouveau dispositif législatif de soutien aux réformes économiques engagées par les autorités publiques de notre pays, cette loi représente l'instrument de base pour passer de l'économie planifiée vers l'économie de marché.

3.1.1. L'ordonnance de 27/02/2001 relative à la monnaie et au crédit

Les aménagements ont été introduits sans pour autant toucher à l'autonomie de la Banque d'Algérie, dans le but de rehausser l'influence de l'exécutif dans la prise de décision sur la politique monétaire du pays.

3.1.2. L'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit

L'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit a conforté le cadre légal de l'activité bancaire par le renforcement du dispositif de la stabilité du système bancaire notamment les conditions d'entrée dans la profession bancaire. Cette loi est intervenue après que l'Algérie ait expérimenté les premières défaillances de jeunes banques nationales privées, à savoir la Banque pour le

¹⁴ Amira aboura et Dr CHahidi Mohamed « le système bancaire algérien : évolution historique, libéralisation du secteur et défis e modernisation. 2012 Page 4.

Commerce et l'Industrie (BCIA) et El Khalifa Bank. En effet, les défaillances bancaires ont toujours généré un double effet dans tous les pays du monde à savoir :¹⁵

1. Une crise de confiance dans le secteur financier privé.
2. Un renforcement et un resserrement de l'environnement législatif et réglementaire de l'activité bancaire.

En ce sens-là, le conseil de la monnaie et du crédit((BCIA) a d'adopté un règlement restrictif pour la création de nouvelles banques privées et l'installation de succursales bancaires en Algérie. C'est la deuxième fois que les autorités procèdent au durcissement de la réglementation bancaire. A travers l'ordonnance 2003-11, l'objectif recherché étant l'émergence d'un système bancaire moderne qui répond aux besoin de l'économie nationale. A ce propos, les aménagements instaurés par l'ordonnance 03/11 s'articulent autour des axes suivants :

1. Renforcer les procédures d'agrément ou les conditions d'exercice de l'activité bancaire, en augmentant le capital social des banques et des établissements financiers.
2. Améliorer le cadre opérationnel de l'activité bancaire, seules les banques sont habilitées effectuer à titre de profession a habituelle toutes les opérations.
3. Améliorer le contrôle et la supervision de l'activité bancaire (les normes de gestion), en mettant en place une méthode de contrôle sur place et sur pièce.

3.1.3. L'ordonnance n°10-04 du 26 aout 2010 relative à la monnaie et au crédit

L'ordonnance bancaire n°10-04 du 26/08/2010 modifie et complète l'ordonnance n°03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit. Elle prévoit l'obligation pour l'Etat algérien d'être présent dans le capital des banques et des établissements financiers à capitaux privés, nationaux ou étrangers.

¹⁵ Amira aboura et Dr CHahidi Mohamed « le système bancaire algérien : évolution historique, libéralisation du secteur et défis e modernisation. 2012 Page 4.

3.2. Composition du système bancaire algérien

Depuis 1990 le secteur bancaire algérien est composé comme suit :¹⁶

3.2.1. Les banques publiques :

Jusqu'à la promulgation de la loi bancaire 90-10, ces banques ont monopolisé le système bancaire algérien car elles appartiennent à l'Etat et leur rôle était le financement de l'économie, suivant les objectifs des pouvoirs publics.

3.2.2. Les banques privées :

Dont le capital appartient soit aux privés nationaux ou étrangers, elles traitent toutes les opérations bancaires. Elles sont nouvelles dans le paysage bancaire, nous les avons découverts qu'à partir des années 90. Les banques se différencient aussi dans leurs métiers et leurs segments de marché, ces banques sont classées dans la catégorie qui correspond le mieux à leur activité.

3.2.3. Les établissements financiers

Ils font référence aux banques, aux sociétés de fiducie et aux sociétés du courtage de valeurs ou aux compagnies d'assurance.

3.2.4. Le bureau de représentation

C'est quatre ne forme d'implantation directe (antenne commerciale, bureau de liaison...) de l'entreprise exportatrice sur un marché étranger qui ne dispose pas de personnalité morale juridique et fiscale propre au contraire de la filiale. L'ouverture d'un bureau de représentation est soumise à l'agrément du conseil de la monnaie et du crédit, les bureaux de représentation agréés sont au nombre de quatre :

1. British Arabe commercial Bank (Grande Bretagne).
2. Crédit industriel et commercial (France).
3. Banco Sabadell(Espagne).
4. Union des banques arabes de française (France).

¹⁶ Site internet : <https://aapi.dz> système financier et bancaire consulter le 19/04/2025.A 21H.

Section 02 : Présentation les cas statistiques de la liquidité bancaire : cas d'Algérie**Introduction**

La liquidité bancaire en Algérie reflète les équilibres et déséquilibres du système financier, influencés par les dépôts, les crédits et les politiques monétaires. Les statistiques de la Banque d'Algérie montrent tantôt des excédents de liquidité, tantôt des tensions, liées aux réserves obligatoires et à la demande de financement. Une analyse des ratios de couverture et des agrégats monétaires permet d'évaluer la stabilité du secteur bancaire et son adaptation aux contraintes économiques.

4. Banques et établissements financiers en activité

Tableau 1 : Banques et établissements financiers en activité (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
Banque	20	20	19	20	20
Banques publique	6	6	6	7	7
Banques privées	14	14	13	13	13

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Ce tableau présente l'évolution des banques et établissements financiers en activité entre 2019 et 2023. En 2019, on compte 20 banques, dont 6 publiques et 14 privées. Cette structure reste stable en 2020, malgré la pandémie de covid-19 qui a frappé l'économie mondiale, suggérant une résilience initiale du secteur bancaire.

En 2021, on observe une légère baisse à 19 banques, due à une diminution des banques privées (passant de 14 à 13), possiblement liée à des fusions, acquisitions, ou des difficultés économiques exacerbées par la crise sanitaire.

En 2022, le nombre total de banques revient à 20, avec une augmentation des banques publiques (7 contre 6 auparavant), ce qui pourrait indiquer une intervention étatique pour stabiliser le secteur.

Cette tendance se maintient en 2023 bien que la pandémie ait perturbé l'économie. le secteur bancaire semble avoir été relativement épargné, avec des ajustements mineurs. L'absence de fluctuations majeures suggère une certaine robustesse, bien que la légère baisse en 2021 puisse refléter des défis temporaires liés à la crise.

5. Évolution de l'ensemble d'agences des banques, d'établissements financiers et du centre de chèques postaux (ccp)

Tableau 2: Évolution de l'ensemble d'agences des banques, d'établissements financiers et du centre de chèques postaux (ccp)

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques	1568	1578	1602	1624	1649
Banques publiques	1177	1188	1201	1225	1249
Banque privées	391	390	401	399	400

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Ce tableau illustre l'évolution du nombre d'agences bancaires, incluant les banques publiques, privées et les établissements financiers, entre 2019 et 2023. On observe une croissance constante du réseau bancaire total passant de 1568 agences en 2019 à 1649 en 2023, soit une augmentation de 5.2% reflétant une expansion du secteur financier.

Les banques publiques dominant largement, avec une progression de 1177 à 1249 agences, tandis que les banques privées stagnent autour de 400 agences marquant une faible dynamique de développement.

En 2020, malgré les pandémies de covid-19, le nombre total d'agences augmente légèrement (1578) mais les banque privées enregistrent une légère baisse (390 contre 391 en 2019), probablement en raison des restrictions économique et de la baisse de la demande en services financier et bancaires.

En 2021 la reprise confirme avec une hausse des agences (1602), notamment chez les banques privées (401), suggérant une adaptation post-crise.

Cependant en 2022 leur nombre diminue à nouveau (399), possiblement en raison des effets retardés de la crise ou de restructurations.

En 2023, la tendance globale reste positive, mais la stagnation des banques privées (400 agences) pourrait indiquer des défis structurels, comme des coûts opérationnels élevés ou une concurrence accrue.

Ainsi, bien que le secteur bancaire public montre une résilience, les banques privées semblent plus sensibles aux chocs externes comme la pandémie, qui a perturbé leur expansion.

6. Solvabilité des banques

Tableau 3 : Indicateur de solvabilité des banques (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
Banques publiques					
Ratio de solvabilité globale	17,81%	18,95%	22,21%	22,04%	23,68%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	13,47%	14,58%	17,60%	17,56%	19,47%
Banques privées					
Ratio de solvabilité globale	18,90%	20,29%	19,06%	19,33%	19,03%
Ratio de solvabilité sur Tiers I	18,17%	19,46%	18,24%	18,52%	17,93%

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Ce tableau présente les indicateurs de solvabilité des banques publiques et privées de 2019 à 2023. Pour les banques publiques, le ratio de solvabilité globale montre une

tendance haussière, passant de 17,81% en 2019 à 23,68% en 2023, ce qui reflète une amélioration de leur capacité à couvrir les risques financier. Le ratio de solvabilité. Sur Tiers I connaît une progression similaire, augmentant de 13,47% à 19,47% pour les banques publique indiquant un renforcement des fonds propre.

En 2020 et 2021, ces ratios connaissent une nette augmentation, probablement due à des politiques de recapitalisation ou à une gestion plus stricte des risques des banques privées. en revanche, elles présentent une stabilité relative, avec un ratio de solvabilité globale oscillant autour de 19% bien qu'il ait atteint un pic en 2020 à 20,29%. Le ratio Tiers I des banques privées diminue légèrement en 2023 (17,93%), suggérant une érosion de leur fonds propres de première qualité. Globalement les banques publiques affichent une meilleure résilience financière que les banques privées.

7. Actif liquides des banques publiques et privées

Tableau 4 : ration des actifs liquides des banques (2019-2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
Banque publique					
Actifs liquides/ Total actif	14.21%	10.34%	35.93%	40.54%	40.88%
Actifs liquides/Passif à court terme	42.24%	31.51%	110.16%	115.57%	128.23%
Banque privées					
Actifs liquides/ total actif	27.31%	30.29%	36.29%	37.88%	36.79%
Actifs liquides/ Passif à court terme	52.45%	59.46%	68.90%	73.80%	71.22%

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Ce tableau compare l'évolution de la liquidité des banques publiques et privées en Algérie entre 2019 et 2023 à travers deux ratios clés.

En 2019, les banques publiques affichaient un ratio actif liquides/total actif de 14.21%, inférieur à celui des banques privées (27.31%) indiquant une moindre liquidité. Le ratios actifs liquides/ passif à court terme était également plus faible (42.24% contre 52.45%), révélant une vulnérabilité face aux dettes immédiates.

En 2020, la liquidité des banques publiques a baissé (10.34% et 31.54%), tandis que les banques privées ont amélioré leurs ratios (30.29% et 59.46%), creusant l'écart entre les deux secteurs.

En 2021, un rebond spectaculaire est observé pour les banques publiques leurs liquidité dépasse même celle des privées (35.93% contre 36.29%), et leur couverture des passifs à court terme atteint (110.16% contre 68.90%). Cette année marque un tournant, probablement dû à des interventions régulatrices.

En 2022-2023 les banques publique maintiennent leur avantage en liquidité (40.54% et 40.88%) avec une couverture des passifs dépassant 155% contre une stabilité autour de 37% et 70% pour les privées.

Les banques publiques, après une phase de fragilité (2019-2020), ont renforcé leur résilience surpassant même les banques privées avec une croissance moins dynamique, suggérant des stratégies de gestion différenciées.

8. Solidité financière des banques

Tableau 5: indicateur de solidité financière des banques (2019-2023)

Année	2019	2020	2021	2021	2023
Actifs liquide /Total des actifs	19.84%	15.97%	13.11%	35.98%	40.22%
Actifs liquides/ Passif à court terme	47.45%	44.23%	37.14%	102.06%	108.53%

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Ce tableau présente l'évolution de deux indicateurs clés de la solidité financière des banques algériennes entre 2019 et 2023.

En 2019, le ratios actifs liquides/total des actifs était de 19,84% indiquant qu'une partie des actifs bancaires était liquide (20%), le ratios actifs liquides/passifs à court terme s'élevait à 47,45%, ce qui signifie que les banques ne couvraient que la moitié de leurs dettes à court terme avec des liquidités.

En 2020, ces ratios ont légèrement baissé (respectivement 15,97% et 44,23%), révélant une légère détérioration de liquidité probablement due à des tensions économiques.

Cependant, en 2022 une amélioration spectaculaire est observée : le premier ratio bondit à 35,98%, et le second dépasse 100% (102,06%), indiquant que les banques disposent désormais de plus de liquidités que de dettes à court terme.

En 2023, cette tendance positive se confirme, avec des ratios atteignant 40,22% et 108,53%, témoignant d'une robustesse financière accrue, probablement due à des politiques prudentielles renforcées par la banque d'Algérie.

En résumé, après une période de fragilité (2019-2021) les banques algériennes ont significativement amélioré leur liquidité et leur résilience en 2022-2023.

9. Situation de la Banque d'Algérie

Tableau 6: Situation de la banque d'Algérie de 2019 à 2023

(En dinars, fin de période)

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits aux banques	160,0	205,7	1680,0	1636,6	1631,5

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

Le tableau présente l'évolution des crédits accordés par la Banque d'Algérie aux banques commerciales sur la période 2019-2023, exprimés en dinars algériens. En 2019, le montant des crédits s'élevait à 160,0 de dinars, reflétant une situation relativement stable. Cependant, en 2020, on observe une augmentation significative à

205,7 milliards de dinars, qui pourrait être liée aux mesures de soutien monétaire mises en place pour faire face à la crise économique induite par la pandémie de COVID-19, laquelle a perturbé les marchés financiers et nécessité des injections de liquidités.

L'année 2021 marque une hausse spectaculaire, avec un montant de 1 680,0 milliards de dinars, soit une multiplication par plus de huit par rapport à 2020. Cette explosion des crédits pourrait s'expliquer par une politique monétaire expansionniste visant à relancer l'économie après la pandémie, ou par des tensions accrues sur la liquidité bancaire. En 2022, on note une légère baisse à 1 636,6 milliards de dinars, indiquant une stabilisation, bien que le niveau reste extrêmement élevé. Enfin, en 2023, les crédits se contractent très légèrement à 1 631,5 milliards de dinars, suggérant un maintien des mesures de soutien, mais avec une possible réorientation des politiques économiques.

En résumé, la période 2020-2021 a été marquée par des chocs exogènes (COVID-19) et une réponse monétaire agressive, tandis que les années suivantes montrent une tentative de normalisation, bien que les niveaux de crédits restent bien supérieurs à ceux d'avant-crise. Cela soulève des questions sur la soutenabilité à long terme de ces injections massives de liquidités et leurs effets sur l'inflation ou la stabilité financière.

10. Évolution des ressources collectées des banque

Tableau 7: Évolution des ressources collectées des banques
(En dinars, fin de période)

A) Dépôts à vue	4313,0	4159,1	5216,3	6216,7	6134,5
Banque publique	3456,3	3270,4	4152,2	5104,8	4945,9
Banque privées	856,8	888,7	1064,1	1111,9	1188,6
B) Dépôts à terme	5531,4	5757,8	6463,2	7584,9	8012,0
Banque Publique	4986,0	5150,6	5777,3	6855,4	7258,4
Dont : dépôt en devises	576,5	707,8	800,7	917,5	788,8
Banque privées	545,5	607,3	687,9	729,6	753,6
Dont : dépôts en devises	112,2	137,1	145,4	97,6	103,7

Source : Rapport de la banque d'Algérie.

On observe que les dépôts à vue ont augmenté entre 2019 et 2022, mais ont légèrement baissé en 2023 (-1,3 %), surtout dans les banques publiques.

Dépôts à terme : ont connu une croissance continue de 2019 à 2023 (+8,9 % en 2023) ce qui montre une préférence des clients pour des placements à rendement.

La tendance générale : les dépôts à terme deviennent de plus en plus importants dans la structure des ressources bancaires.

Conclusion : Les clients cherchent plus de rentabilité en plaçant leur argent à terme, plutôt que de le laisser sur des comptes à vue.

11. Répartition des crédits bancaire par secteur

Tableau 8 : Répartition des crédits bancaire par secteur

Crédits des banques secteur	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits au secteur public	5636,6	5793,3	4144,2	4350,7	4458,6
Banque publique	5627,1	5778,5	4124,2	4323,5	4440,0
Banque privées	9,5	14,8	19,4	27,3	18,6
Crédits au secteur privé	5219,1	5386,9	5647,9	5761,6	6236,3
Banque publique	3918,7	4093,6	4243,7	4330,4	4670,3
Banque privées	1300,4	1293,3	1404,2	1431,2	1565,9

Source : :: statistiques de la banque d'Algérie.

Ce tableau présente l'évolution des crédits accordés par les banques publiques et privées en Algérie, distinguant le secteur public et le secteur privé entre 2019 et 2023.

En 2019, les crédits au secteur public (5 636,6 milliards de dinars) étaient légèrement supérieurs à ceux accordés au secteur privé (5 219,1 milliards), reflétant une économie encore marquée par le poids de l'État. Les banques publiques

dominaient largement les deux secteurs, tandis que les banques privées jouaient un rôle marginal, notamment dans le financement public (seulement 9,5 milliards).

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, les crédits au secteur public ont augmenté (5 793,3 milliards), probablement pour soutenir les dépenses publiques face à la crise. Le secteur privé a aussi bénéficié d'une légère hausse (5 386,9 milliards), mais les banques privées ont réduit leurs engagements (1 293,3 milliards contre 1 300,4 en 2019), signe d'une prudence accrue.

L'année 2021 marque un tournant : les crédits au secteur public chutent brutalement (4 144,2 milliards), possiblement en raison d'une politique de désendettement ou d'une réorientation des liquidités vers le privé. À l'inverse, les crédits au secteur privé augmentent (5647,9 milliards), soutenus à la fois par les banques publiques et privées, suggérant une volonté de relance par l'initiative économique privée.

En 2022, la tendance se stabilise : le secteur public retrouve une légère croissance (4350,7 milliards), tandis que le privé progresse encore (5761,6 milliards). Les banques privées accentuent leur rôle dans le financement public (27,3 milliards), mais restent marginales comparées aux banques publiques.

Enfin, en 2023, le secteur privé franchit un cap historique (6 236,3 milliards), tiré par les banques publiques (4 670,3 milliards) et privées (1 565,9 milliards). Le secteur public, bien qu'en hausse (4 458,6 milliards), ne retrouve pas ses niveaux d'avant 2020, confirmant un rééquilibrage vers le privé.

Conclusion

Le système bancaire algérien, dominé par les banques publiques, reste un pilier essentiel de l'économie nationale, bien qu'il soit confronté à des défis structurels, notamment sa dépendance aux hydrocarbures et sa faible inclusion financière. L'analyse de la liquidité bancaire révèle des variations influencées par les politiques monétaires, les réserves de change et les conditions économiques.

Malgré une amélioration globale des indicateurs de liquidité ces dernières années, des déséquilibres persistent, avec une concentration des crédits et un accès limité aux financements pour les PME. Pour renforcer la stabilité du secteur, une modernisation du système, une meilleure gestion des risques et une diversification de l'économie s'avèrent nécessaires.

Ainsi, bien que des progrès aient été réalisés, des réformes supplémentaires sont indispensables pour optimiser la liquidité bancaire et soutenir une croissance économique durable en Algérie.

Conclusion générale

Ce travail a permis d'analyser plusieurs aspects théoriques et pratiques de l'activité bancaire, en mettant l'accent sur les dynamiques de liquidité et le rôle des institutions financières en Algérie. Nos recherches ont révélé des évolutions significatives depuis 2021-2022, notamment une nette amélioration de la liquidité du système bancaire, avec une performance notable des banques publiques. Ces dernières affichent, en effet, une solidité accrue en matière de liquidité comparativement aux établissements privés, soulignant ainsi l'efficacité des mesures réglementaires et des politiques publiques mises en œuvre.

Par ailleurs, l'étude a mis la lumière sur le rôle renforcé de la Banque d'Algérie dans l'octroi de crédits aux banques commerciales. Depuis 2021, son intervention s'est intensifiée, jouant un rôle pivot dans la stabilisation du secteur financier et le soutien à l'économie nationale. Cette implication accrue témoigne de sa fonction de **prêteur en dernier ressort** et illustre son importance dans la régulation des flux monétaires.

En perspective, il serait pertinent d'approfondir l'analyse des mécanismes de gouvernance qui sous-tendent ces différences de liquidité entre banques publiques et privées, ainsi que l'impact à long terme des interventions de la Banque d'Algérie sur la croissance économique. Une telle approche pourrait alimenter des réflexions stratégiques pour optimiser la résilience du système bancaire algérien face aux défis futurs.

Bibliographie

Article

- Nassim ZOGHIBI Modélisation de l'excès de liquidités, consulter date 22/08/2021.
- YOUSSEF AZZOUZI IDRISSE ET PHILIPPE MADIES, « les risques de liquidité bancaire : définitions, interaction et réglementation », Revue d'économie financière, 2012, n : 107, p.316.

Autres

- Rapport annuel de la Banque d'Algérie « évolution économique et monétaire en Algérie » 2023.

Ouvrage

- Philippe JAFFRE (1996), monn <https://shs.cairn.info.consulter> le 10/04/2025.
- aie et politique monétaire 4e Edition, 49, rue Héricart, 75015, paris.

Site internet

- <http://www.bank-of-algeria.com>.
- <https://www.Melchior.Fr> les opérations d'open market, consulté date 12/04/2025.
- <https://aapi.dz> système financier et bancaire consulter le 19/04/2025.A 21H.
- <https://link.springer.com.fr>. Consulter le 10/04/2025.
- <https://shs.cairn.info.consulter> le 10/04/2025.
- **Thèse et mémoire**
- AFTIS. Hamza, « la surliquidité des banques algériennes », thèse de magistère FSESGC, UMMTO, 2013.
- BENHALIMA AMMOUR « Système bancaire algérien » 2eme édition Dehlab Alger 2001, P12. Mémoire. <http://www.bank-of-algeria.com>.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Banques et établissements financiers en activité (2019-2023).....	24
Tableau 2: Évolution de l'ensemble d'agences des banques, d'établissements financiers et du centre de chèques postaux (ccp).....	25
Tableau 3 : Indicateur de solvabilité des banques (2019-2023).....	26
Tableau 4 : ration des actifs liquides des banques (2019-2023).....	27
Tableau 5: indicateur de solidité financière des banques (2019-2023).....	28
Tableau 6: Situation de la banque d'Algérie de 2019 à 2023.....	29
Tableau 7: Évolution des ressources collectées des banques.....	30
Tableau 8 : Répartition des crédits bancaire par secteur.....	31

Table des matières

Remerciements.....	I
Dédicace.....	II
Dédicace.....	III
Introduction.....	1
Problématique.....	2
Analyse de la liquidité bancaire en Algérie ?.....	2
Objectif de la recherche.....	2
Méthodologie du travail.....	3
CHAPITRE 01 : GÉNÉRALITÉS SUR LA LIQUIDITÉ BANCAIRE.....	4
Introduction.....	5
Section 01 : définition et concepts.....	6
1. La liquidité d'une banque.....	6
1.1. La définition de la liquidité bancaire.....	6
Section 2 : Le financement de besoin de liquidité bancaire.....	7
1. Les sources de la liquidité.....	7

1.1. Les sources internes gratuites.....	7
1.2. Les sources externes emprunter.....	7
1.3. Les facteurs influençant la liquidité bancaire.....	8
1.4. Facteurs institutionnels.....	8
1.5. Types de liquidité bancaire.....	9
Section 03 : Les deux types de système currency-school et baning-school.....	11
1. La currency school.....	11
2. La Banking School.....	11
3. Interaction entre les banques et la banque centrale (marché monétaire).....	12
3.1. Les rôles respectifs des acteurs.....	12
3.2. LES mécanismes d'interaction.....	12
3.3. LES instruments du Marché Monétaire.....	13
Conclusion.....	14
Chapitre 02 : Système bancaire algérien.....	16
Introduction.....	16
Section01 : Système bancaire algérien.....	17
1. Évolution du système bancaire algérien.....	17
2. Présentation du système bancaire algérien (1962- 1985).....	17
2.1. L'étape de la récupération de la souveraineté (1962-1964).....	17
2.2.L'étape de la mise en place du système bancaire national (1963-1967).....	17
2.3. L'étape de la nationalisation : étatisation du système bancaire algérien (1966-1967).....	18
2.4. L'étape de planification financière du système bancaire (1970-1986).....	19

3. Présentation du système bancaire algérien depuis 1990 à nos jours.....	20
3.1. La loi bancaire n°90-10 du 10 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.....	20
3.2. Composition du système bancaire algérien.....	22
Section 02 : Présentation les cas statistiques de la liquidité bancaire : cas d'Algérie.....	23
Introduction.....	23
4. Banques et établissements financiers en activité.....	24
5. Évolution de l'ensemble d'agences des banques, d'établissements financiers et du centre de chèques postaux (ccp).....	25
6. Solvabilité des banques.....	26
7. Actif liquides des banques publiques et privées.....	27
8. Solidité financière des banques.....	28
9. Situation de la Banque d'Algérie.....	29
10. Évolution des ressources collectées des banques.....	30
11. Répartition des crédits bancaire par secteur.....	31
Conclusion.....	33
Bibliographie.....	36
Liste des tableaux	38
Table des matières	39

Résumé

Cette étude a exploré les dynamiques de liquidité et le rôle des institutions financières en Algérie, révélant une amélioration notable de la liquidité bancaire depuis 2021-2022, particulièrement au sein des banques publiques. Ces dernières démontrent une plus grande solidité que les banques privées, reflétant l'efficacité des politiques réglementaires en place.

La Banque d'Algérie a également joué un rôle crucial en intensifiant son soutien aux banques commerciales par des octrois de crédits, renforçant ainsi sa fonction de *prêteur en dernier ressort* et contribuant à la stabilité financière.

Pour des recherches futures, une analyse approfondie des mécanismes de gouvernance expliquant les écarts de liquidité entre banques publiques et privées, ainsi que l'évaluation des effets à long terme des interventions de la Banque d'Algérie sur l'économie, pourrait renforcer la résilience du système bancaire algérien.

Abstract

This study examined liquidity dynamics and the role of financial institutions in Algeria, revealing a notable improvement in banking liquidity since 2021–2022, particularly within public banks. These institutions demonstrate greater stability compared to private banks, reflecting the effectiveness of existing regulatory policies.

The Bank of Algeria also played a crucial role by increasing its support to commercial banks through credit facilities, thereby reinforcing its function as a *lender of last resort* and contributing to financial stability.

For future research, an in-depth analysis of governance mechanisms explaining liquidity gaps between public and private banks, as well as an assessment of the long-term effects of the Bank of Algeria's interventions on the economy, could enhance the resilience of the Algerian Banking system.